

Une méthodologie standard utilisée à l'échelle nationale

Toutes les Enquêtes Mobilité répondent au même cahier des charges et modalités d'administration (certification Cerema*). Ainsi, leurs résultats seront comparables avec ceux obtenus dans les agglomérations de même taille en France. Ils permettront aussi de mesurer les évolutions depuis l'Enquête réalisée en 2009 dans les Alpes-Maritimes.

Cet outil d'orientation des politiques de déplacements existe depuis les années 70 et la très grande majorité des agglomérations l'ont adopté.

	Mode d'enquête	Alpes-Maritimes	Est Var	Principauté de Monaco
Cœur	Face-à-face et téléphone	17 600 pers.	2 560 pers.	640 pers.
		50%	50%	100%
		50%	50%	
WE	Téléphone	2 200 à 3 520 pers.	320 à 512 pers.	80 à 128 pers.
Modes	Web	2 200 pers.	320 pers.	80 pers.

enquête à domicile
 enquête par téléphone

La mise en œuvre concrète de l'enquête a été confiée au bureau d'études spécialisé ALYCE, www.alyce.fr. Deux bureaux de gestion implantés à Nice et à Cannes sont dirigés par des responsables qui encadrent une centaine d'enquêteurs recrutés localement.

* Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement - www.cerema.fr



Les grands principes et spécificités locales de l'Enquête



La base d'une Enquête Mobilité (appelée "enquête cœur")

- définition d'un échantillon représentatif de la population pour tirage au sort des personnes à enquêter ;
- enquêtes réalisées lors d'interviews en face-à-face au domicile des personnes ou par téléphone (à l'exception de Monaco) ;
- tous les membres du ménage, âgés de 5 ans et plus, interrogés en face-à-face ;
- tous les déplacements de la veille recensés et décrits précisément : mode de déplacement, motif, durée... ;
- tous les modes de transport étudiés : marche, deux-roues, transports collectifs, voiture particulière ;

Afin de prendre en compte des problématiques spécifiques liées à notre territoire, deux questionnaires complémentaires ont été ajoutés :



une enquête week-end téléphonique

pour analyser de façon plus précise, les déplacements de loisirs et d'achat spécifiques résultant de l'attractivité du littoral, et de mieux appréhender les nouvelles pratiques de consommation ;



une enquête web d'opinion

concernant les modes actifs (marche, vélo, trottinette).

Tous les résultats sont ensuite intégrés dans une base de données qui servira à alimenter les réflexions et analyses des territoires.

Pour plus d'infos : enquete-mobilite-cote-azur-est-var.fr

Credits photos : Ville de Nice, djva, Service Communication Agglomération Cannes-Lérins, Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, Vincent Jacques, Yam Bouvier, Shutterstock, X.



© Mouvement Perpétuel

A partir du 27 septembre, une grande enquête mobilité se déroule sur votre territoire pour connaître les habitudes, les besoins et les attentes des habitants. Plus de 20 800 personnes vont être interrogées.



Les déplacements de demain se préparent aujourd'hui

Le sujet de la mobilité, situé à la croisée des problématiques d'urbanisme, d'habitat et d'environnement, est central pour nos collectivités comme pour la Principauté de Monaco. Pour en appréhender au plus juste les enjeux, une connaissance fine des usages et des besoins est indispensable. C'est pourquoi, aux côtés de l'État, et de l'ensemble des collectivités concernées, le Département des Alpes-Maritimes pilote une vaste Enquête Mobilité Certifiée CEREMA* (EMC²), qui débutera le **27 septembre 2022 et se terminera en mars-avril 2023**, sur 195 communes, dont la vôtre. Les résultats de l'enquête, alimenteront nos réflexions et la définition de nos politiques et programmes d'action.

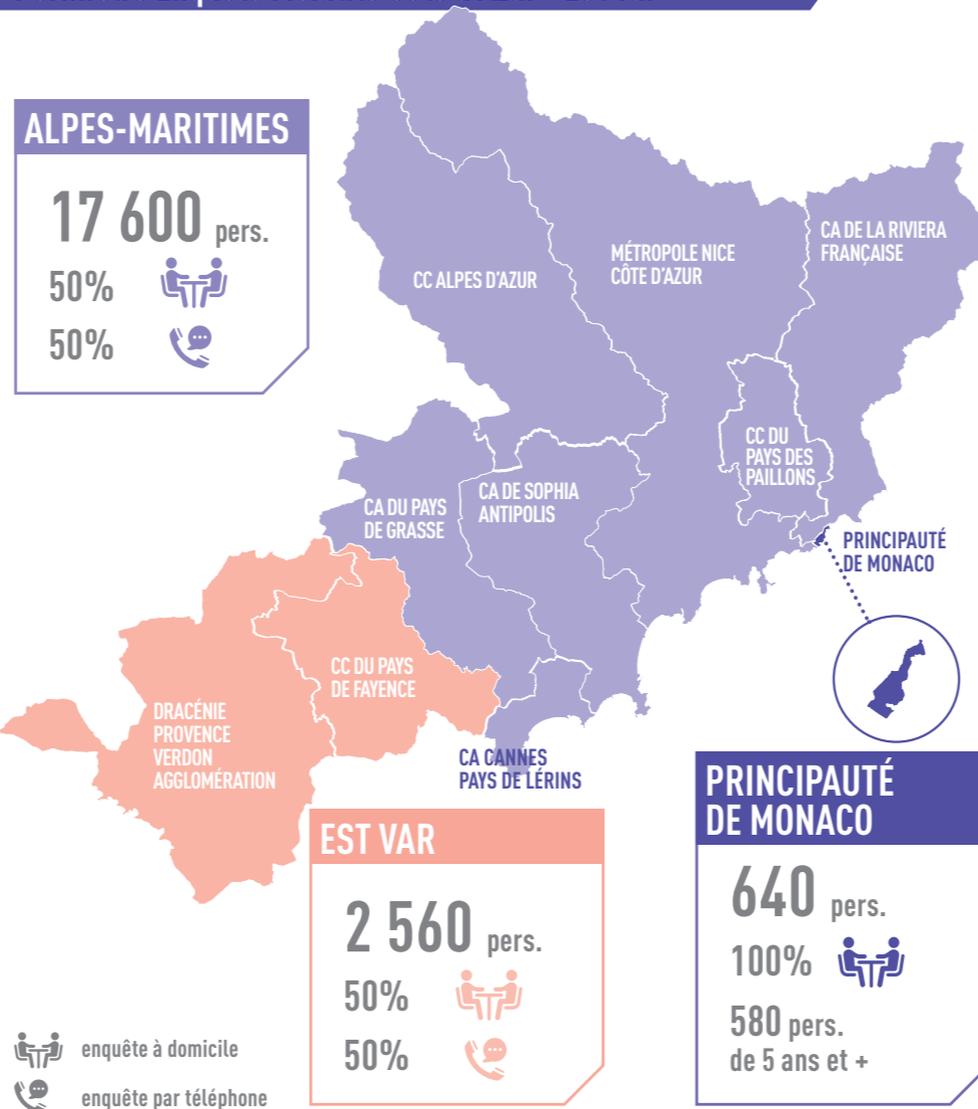
Un périmètre qui reflète la réalité de fonctionnement de notre bassin de vie

L'enquête se déroule dans la totalité des 163 communes des Alpes-Maritimes, 32 communes limitrophes de l'Est Varois et la Principauté de Monaco. Il s'agit d'un périmètre élargi par rapport à la dernière enquête menée en 2009 sur le seul département des Alpes-Maritimes. Il correspond au bassin de vie de territoires entre lesquels des échanges fréquents existent.

Dans les Alpes-Maritimes et l'Est Varois, les enquêtes seront réalisées pour moitié en face-à-face et pour moitié par téléphone. Dans la Principauté de Monaco, elles seront toutes administrées en face-à-face.

* Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement - www.cerema.fr

Périmètre Enquête Mobilité Côte d'Azur - Est Var



L'Enquête Mobilité en chiffres

